

## En questions. Un dispositif pour éviter le décrochage scolaire des enfants du Calvados cet été

*Tendance Ouest*

2 minutes

---

Philippe Court, préfet du Calvados.

### **Que veut dire le plan "vacances apprenantes" qui se met en place cet été ?**

Il y a quatre volets : un dispositif "école ouverte" destiné aux écoliers, collégiens et lycéens du professionnel notamment. L'idée est de multiplier par cinq le nombre d'élèves qui en bénéficient. Le "parcours buissonnier" permettra aux enfants de partir en excursion de 2 à 15 jours, pour s'ouvrir au développement durable et à la nature. Des "colos apprenantes" seront aussi labellisées par l'État. Elles sont destinées en priorité aux familles modestes qui bénéficieront d'une aide de 400 € maximum par enfant. Les centres de loisirs recevront aussi une subvention pour les accompagner dans leur réouverture.

### **Concrètement, comment s'organise "l'école ouverte" ?**

En temps normal, vingt écoles sont "ouvertes" l'été, en prenant en compte les neuf quartiers prioritaires sur le territoire. Là, sur 352 écoles publiques et 37 privées que compte le département, vingt sont déjà volontaires. L'idée est de faire du renforcement scolaire le matin et des activités culturelles ou sportives l'après-midi. Les deux participent à l'épanouissement de l'enfant. Cela permet aussi de préparer la rentrée prochaine, après plusieurs mois d'arrêt.

### **Ces offres sont-elles la conséquence de la crise qui a bouleversé l'éducation des enfants ?**

Certains élèves ont été "déconnectés" de l'école pendant la crise, effectivement. C'est l'occasion de faire évoluer l'éducation populaire avec un investissement de 200 millions d'euros au niveau national. L'objectif est de ne laisser personne au bord de la route.